

Avis public d'élection

Municipalité de la Paroisse de Saint-Léandre

Date du scrutin : 2026-06-07

Par cet avis public, Monsieur André Marcil, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :
Poste de conseillère ou conseiller 1
2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau du président d'élection ou de l'adjointe désignée pour recevoir les déclarations de candidature, aux jours et aux heures suivants.

Du 24 avril 2026 au 8 mai 2026

Horaire	Matin	Après-midi	Soirée
Lundi	Fermé	De 13 heures à 16 heures	Fermé
Mardi	De 8 heures à 11 heures	Fermé	Fermé
Mercredi	Fermé	De 13 heures à 16 heures	De 18 heures à 20 heures
Jeudi	De 8 heures à 11 heure	Fermé	Fermé
Vendredi	Fermé	Fermé	Fermé

Attention : le vendredi 8 mai 2026, le bureau sera ouvert en continu de 9 h à 16 h 30.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes.

Jour du scrutin : **dimanche 7 juin 2026, de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **dimanche 31 mai 2026, de 12 h à 20 h**

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander **jusqu'au 26 mai 2026** à votre résident d'élection **de voter à votre domicile**. Il en va de même pour votre proche aidant.

4. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Madame Josée Desrosiers.
5. L'adjointe suivantes a été désignée pour recevoir des déclarations de candidature : Madame Josée Desrosiers.
6. Vous pouvez joindre le président d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

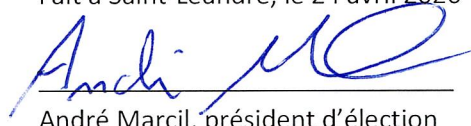
Président d'élection

Adresse 2005, rue de L'Église, Saint-Léandre, Québec G0J 2V0

Téléphone 418 737-4973

Signature

Fait à Saint-Léandre, le 24 avril 2026



André Marcil, président d'élection